



COMITÉ SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021

Délibération 2021_02_01

Objet : Approbation du compte-rendu du 12 octobre 2020

Le onze février deux mille vingt-et-un, à neuf heures, en visio-conférence, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit janvier deux mille vingt-et-un, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 11 (15 voix)

Jean-Sébastien GUITTON (4 voix), Claude CAUDAL (1 voix), Luc NORMAND (1 voix), Jacques ROBERT (1 voix), Jacques PRIMITIF (1 voix), Olivier DEMARTY (1 voix), Sylvie GAUTREAU (1 voix), Thierry COIGNET (1 voix), Saïd EL MAMOUNI (1 voix), Jean-Marc MENARD (1 voix), Pierrick GUÉGUAN (2 voix)

Absents représentés : 2 (5 voix)

Rémy ORHON (3 voix) représenté par Jean-Sébastien GUITTON, Joseph DAVID (2 voix) représenté par Claude CAUDAL

Assistaient également :

Caroline ROHART, Justine VAILLANT et Virginie RICORDEL

Nombre de votants : 13 (dont 2 pouvoirs) pour un total de 20 voix.

Secrétaire de séance : Luc NORMAND

EXPOSÉ DES MOTIFS

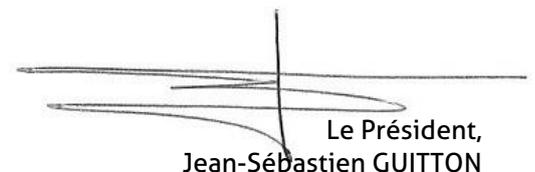
Après avoir résumé brièvement le compte rendu de la réunion du 12 octobre 2020, Monsieur le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Aucune remarque n'est formulée.

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité*

- **Adopte** le compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2020.

Fait à Nantes, le 11 février 2021


Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON